



COMITÉ DE  
**BRETAGNE**  
CYCLISME



ACCESS 1

DÉPART À 15H15

12 TOURS DE 7,2 KM SOIT 86,4 KM

ACCESS 2

DÉPART À 15H16

10 TOURS DE 7,2 KM SOIT 72,0 KM

ACCESS 3

DÉPART À 13H00

9 TOURS DE 7,2 KM SOIT 64,8 KM

ACCESS 4

DÉPART À 13H01

7 TOURS DE 7,2 KM SOIT 50,4 KM

# KERSTRAN BREC'H CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ACCESS

La Jacky Botherel

23 JUILIN 2024

CONCEPTION BUTZPIX 0775858952



Eléphantbleu  
AURAY/PLUNERET



Groupama



## ORGANISATION GENERALE

- Organisation générale** - Justine BAUDET (06 50 51 36 43)
- Contrôle technique** - UNION CYCLISTE ALREENNE  
contact@uc-auray.com
- Responsable des signaleurs** - Michel GRANGER (06 83 41 39 18)
- Référent Podium** - Jean Pierre LE FALHER (06 79 46 58 58)
- Référent échelon course / arbitres** - Charly BAUDET (06 73 50 42 27)

Classement / secrétariat : Jean-Pierre LE FALHER

Compte-Tour : Marie-Odile BELZ

Arbitre UCA : Alain LE BIDEAU et Nathalie BAUDET

Vidéos / finish : Jean-Pierre LE FALHER

Sonorisation : Théau MORICE

Remise des dossards et plaque de cadre : Céline LE FALHER et Justine BAUDET

Mise en place du protocole : Céline LE FALHER

Animateur : Joël BUREL

Liaisons radios : Hermine Service Course

Représentant du Comité de Bretagne de Cyclisme : Frédéric SIMON

### Collège des commissaires

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Président de jury</b>  | <b>En attente de désignation</b> (Chauffeur : Patrick LAUTRAM) |
| <b>Arbitre 1</b>          | Mickaële LE DU (Chauffeur : Charly BAUDET)                     |
| <b>Arbitre 2</b>          | Daniel BRUNEL (Chauffeur : Franck HOUEIX)                      |
| <b>Arbitre MOTO 1</b>     | Raymond NIVOL (moto : ABEC)                                    |
| <b>Arbitre MOTO 2</b>     | Emeline CONTOR (moto : ABEC)                                   |
| <b>Juge à l'arrivée</b>   | Stéphane LE CLAINCHE   |
| <b>Voiture ouvreuse 1</b> | Stéphane RIBOUCHON   |
| <b>Voiture ouvreuse 2</b> | Daniel BAUDET  |
| <b>Moto info</b>          | ABEC   |
| <b>Véhicule neutre 1</b>  | UC Auray   |
| <b>Véhicule neutre 2</b>  | EC Pluvignoise   |
| <b>Véhicule neutre 3</b>  | UCL Hennebont  |
| <b>Ambulance</b>          | Premiers Secours 56  |
| <b>Voiture balai</b>      | Joël LE BERRIGAUD  |



## DEROULEMENT DE LA JOURNEE

11h30 : Accueil des arbitres et officiels

11h30 : Début de la remise des dossards pour les Access 3 et 4

12h30 : Début de la remise des dossards pour les Access 1 et 2

**13h00** : Départ de la course Access 3

⇒ 9 tours de 7,2 km soit 64,8 km

**13h01** : Départ de la course Access 4

⇒ 7 tours de 7,2 km soit 50,4 km

**15h15** : Départ de la course Access 1

⇒ 12 tours de 7,2 km soit 86,4 km

**15h16** : Départ de la course Access 2

⇒ 10 tours de 7,2 km soit 72,0 km

A l'issue de l'arrivée des Access 1 et 2 (17h30) : Cérémonie protocolaire



## REGLEMENT

### Article 1 : Organisation générale

Le Championnat de Bretagne des Access 1-2-3-4 est organisé et contrôlé par l'Union Cycliste Alréenne. L'épreuve se déroule le dimanche 23 juin 2024 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

### Article 2 : Type d'épreuve et participation

Les épreuves sont des épreuves officielles du calendrier régional. Il y aura 4 épreuves : Access1, Access 2, Access 3 et Access 4. Les engagements se font sur internet avant le **jeudi 20 juin 2024 - 20h00**. La participation est réservée aux coureurs Access licenciés en Bretagne. **Un coureur sélectionné ne participant pas à l'épreuve ne pourra pas courir la veille, le jour et le lendemain du championnat.** Ensuite, l'engagement est libre dans la limite des places disponibles (200 maximum en Access 1 et 2 et 200 maximum en Access 3 et 4).

### Article 3 : Radio tour

Les informations de course sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz. La liaison radio est assurée par Hermine Service Course.

### Article 4 : Remise des dossards et plaques de cadre

Les dossards (2 par coureurs et une plaque de cadre) sont à retirer à proximité du podium d'arrivée et devront être restitués après l'arrivée.

### Article 5 : Circuit

Le circuit développe 7,2 km. Il n'y aura pas de fictif.

- Access 1 : 12 tours de 7,2 km soit **86,4 km**
- Access 2 : 10 tours de 7,2 km soit **72,0 km**
- Access 3 : 9 tours de 7,2 km soit **64,8 km**
- Access 4 : 7 tours de 7,2 km soit **50,4 km**

Il est fermé à la circulation et ne comporte pas de danger particulier.

### Article 6 : Assistance neutre

L'organisation met à disposition un service d'assistance technique assuré par 3 véhicules (Access 1 et 3 : UC Auray et EC Pluvigner / Access 2 et 4 : UCL Hennebont). Charge aux coureurs de fournir les roues 20 minutes avant le départ. Les véhicules neutres sont prépositionnés aux abords de la ligne d'arrivée. Il n'y aura pas de tour sur crevaison, le dépannage se fera uniquement par ces véhicules.

### Article 7 : Ravitaillement

Le ravitaillement se fait selon les règlements de la FFC à partir du 30<sup>ème</sup> km (à partir du 5<sup>ème</sup> tour) et jusqu'à 20 km de l'arrivée (interdit dans les 2 derniers tours).

Il est autorisé dans une zone prévue à cet effet qui est située 500 m avant la ligne d'arrivée.

Les coureurs doivent garder leurs déchets dans leurs poches.

### Article 8 : Arrivée

La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de la course. Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires se réservent le droit de neutraliser les groupes attardés.

### Article 09 : Classements et protocoles

Le classement individuel est fait par le juge à l'arrivée, aidé par des arbitres de l'organisation. Il est assisté d'un système de vidéo finish.

Les trois premiers des 4 épreuves devront se présenter au podium après l'arrivée de la course Access 1 (17h30 environ). Les vainqueurs recevront le maillot de Champion de Bretagne.

### Article 10 : Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

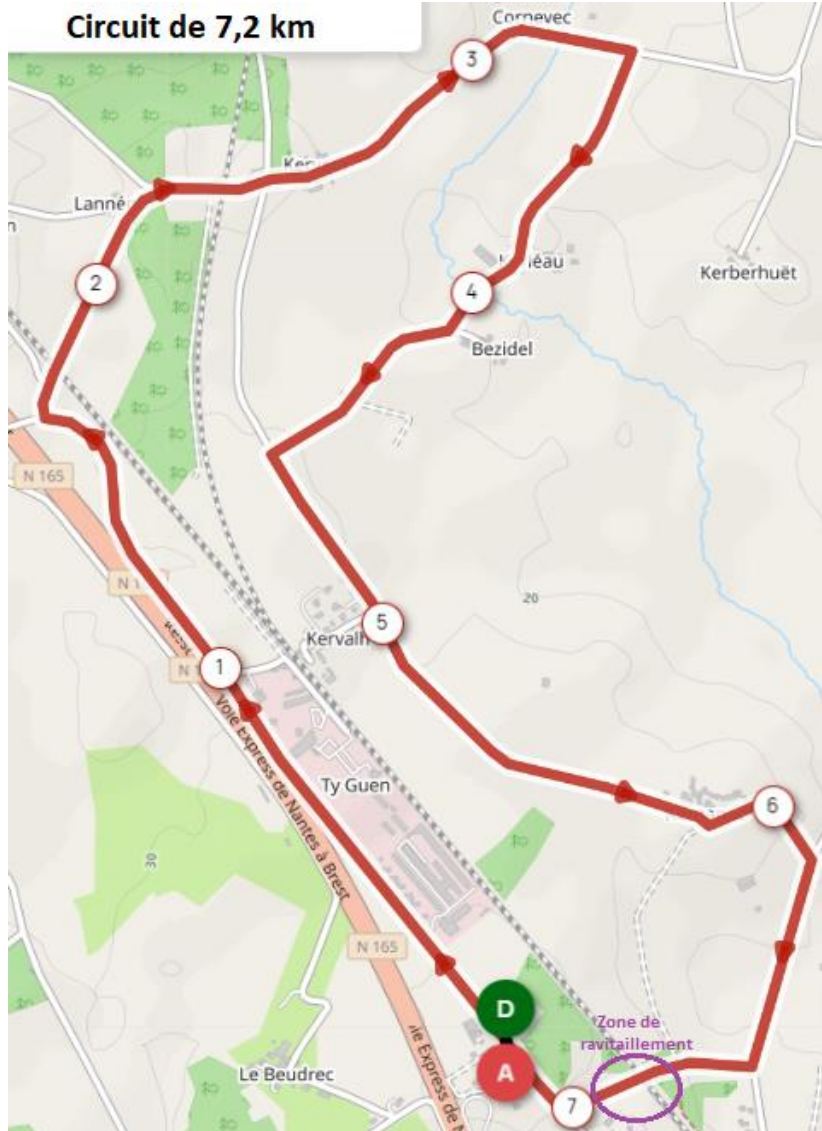
Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet situé à 1 km du podium protocolaire. Les coureurs concernés seront guidés par des chaperons, le cas échéant.

### Article 11 : Pénalités

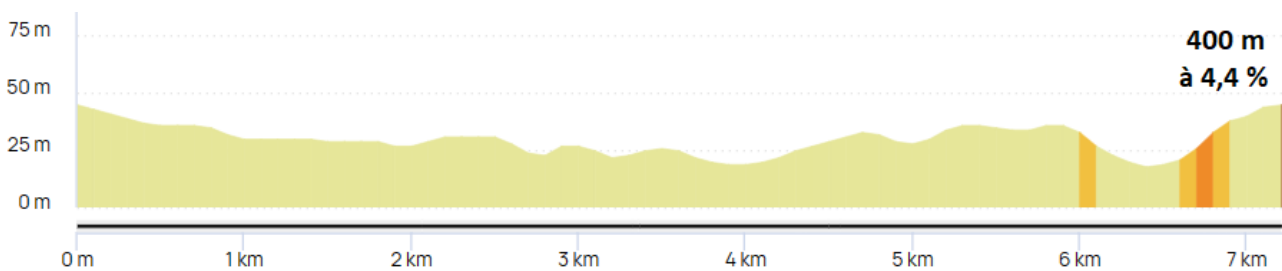
Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



# CIRCUIT



# PROFIL





## SITE D'ARRIVEE



## HOPITAUX

Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

AURAY (LE PRATEL)  
2, rue du Pratel, 56 400 AURAY  
02 97 29 22 20

VANNES (CHUBERT)  
20, boulevard Général Maurice Guillaudot, 56 000 VANNES  
02 97 01 41 41



## ACCES CIRCUIT

- **En arrivant de la RN165 (Vannes ou Lorient) :** Sortie Brec'h, Pluvigner, Pontivy (D768)  
Puis, 400 m plus loin, au rond-point de Kerezan, prendre la troisième sortie, direction centre A.F.P.A. (D120)

- **En arrivant de la D768 (Pontivy ou Baud) :** Prendre la première sortie au rond-point de Kerezan, direction centre A.F.P.A. (D120)

